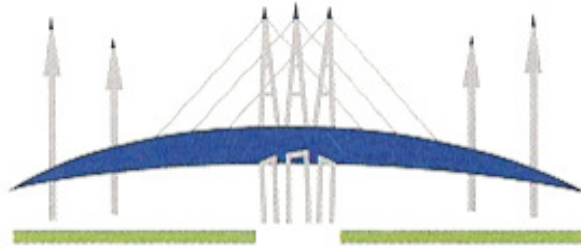


MAIRIE

DE



CABARIOT

CHARENTE-MARITIME

17430

CABARIOT INFOS

**L'ÉCHO DU BOURG
ET DES VILLAGES**

1er trimestre 2014

Le mot du maire



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ce Cabariot infos du 1^{er} trimestre 2014 vous est distribué avec quelques jours de retard. C'est exceptionnel, avec les élections municipales, certains membres de la commission information chargés de son élaboration ont changé.

Je tiens à les remercier ainsi que l'ensemble de l'équipe qui depuis 6 ans s'est beaucoup investi pour vous informer.

Les membres de la nouvelle commission sont maintenant en place, l'avenir est assuré, je leur accorde toute ma confiance.

Le début de cette année a été marqué par l'accident dramatique du 3 février qui a coûté la vie à Sandrine MARSAL-BONAMI au carrefour de l'Audonnière.

Sandrine habitait Tonnay-Charente, ce jour-là elle se rendait chez sa maman Mme Hélène YOUSSE habitante de notre commune à Candé.

Depuis sa création, ce carrefour de l'Audonnière, à l'intersection de la RD 137 et la RD 124 est très dangereux, de nombreux accidents parfois très graves s'y sont produits.

Afin d'améliorer la sécurité, depuis 2005 le Conseil Municipal réclame un rond-point. Malgré nos démarches, nous n'avons pas encore obtenu satisfaction. C'est regrettable car cela aurait certainement sauvé des vies.

L'accident de Sandrine a sensibilisé beaucoup de personnes dans la commune. Les deux routes étant départementales, pour ma part, j'ai envoyé un courrier au Président du Conseil Général.

Plusieurs habitants de Cabariot ainsi que des personnes proches de la famille ont pris la décision de faire circuler une pétition. A ce jour, elle a recueilli plus de 2300 signatures que nous allons remettre au responsable des routes du Conseil Général et une information sera faite à Mme la Préfète.

Un ami de la famille a fait venir sur le site la télévision FR3 et a diffusé à trois reprises un reportage.

Dans leur première réponse le Conseil Général précise que les aménagements de ce carrefour sont conformes aux normes en vigueur, mais qu'une étude de cette section d'itinéraire va être engagée, avec peut être dans un premier temps une simplification des ilots actuels, en attendant une solution technique définitive permettant d'améliorer la sécurité des usagers, tout en garantissant la fluidité du trafic sur la voie principale RD 137.

Parmi les objectifs conservés, maintenir un temps de parcours de moins d'une demi-heure entre le sud de La Rochelle et le futur aéroport départemental de Rochefort – St Agnant.

Nous attendons prochainement la venue en mairie de Mr le Sénateur Daniel Laurent Vice-Président du Conseil Général chargé des routes, afin de voir ensemble quel pourrait être le calendrier des travaux permettant de renforcer la sécurité à ce carrefour car il y a urgence.

Autre fait marquant de ce trimestre, les élections municipales des 23 et 30 mars 2014. La réglementation ayant changé avec la parité homme-femme et le vote par liste bloquée.

Beaucoup de communes n'ont eu qu'une seule liste de candidats, ce fut notre cas.

Malgré cela, nous avons tenu à vous informer régulièrement et à vous distribuer l'ensemble des documents nécessaires à votre information.

Le résultat a été concluant. 68% d'entre vous sont venus voter, 32% se sont abstenus. Nous sommes dans la moyenne nationale, 515 votants nous ont accordé à nouveau leur confiance, soit 84.29% des votants et 100% des exprimés.

Il est vrai que notre bilan des six dernières années était très positif. Je tiens à vous remercier à nouveau.

Merci également aux collègues qui après six années de travail, ont décidé de prendre un peu de repos.

Cela nous a permis d'accueillir quelques nouveaux qui vont découvrir à leur tour les contraintes et les difficultés que rencontrent les élus pour assurer une bonne gestion de leur commune.

Nous aurons à nouveau le plaisir de vous accueillir en mairie le DIMANCHE 25 MAI 2014 pour les élections Européennes. N'oubliez pas de venir avec votre carte d'identité car il vous faudra, à nouveau la présenter pour pouvoir voter.

Les années des Municipales, nous votons le budget en avril. Nous vous le présenterons au 2^{ème} trimestre. Par contre le compte administratif qui reprend les recettes et les dépenses réelles de l'année précédente a été voté par l'ancienne équipe le 17 mars dernier, mais malgré des investissements importants les comptes sont bons.

Parmi les réalisations 2013, la remise en service des cloches de St Clément et de Candé mérite d'accorder à nouveau quelques remerciements à nos financeurs, l'Etat et le Département.

D'autre part, les responsables élus qui assurent la gestion des « Biens Communaux de la section de St Clément » ont tenu à participer pour sauver et valoriser ce patrimoine très ancien. Ils nous ont accordé une subvention exceptionnelle de 5000€. Je tiens à les remercier pour leur générosité ainsi que tous les habitants de cette section.

Pour les dossiers 2014, la réforme des rythmes scolaires qui doit se mettre en place à la rentrée prochaine nous inquiète beaucoup.

Les informations que nous avons de ceux qui l'ont mise en place à la rentrée 2013 nous montrent, en général, une dépense bien supérieure aux prévisions.

Le groupe de travail qui prépare ce dossier doit se réunir prochainement. La commune va devoir prendre en charge 4 jours par semaine entre 15h45 et 16h30 soit 3 heures, trouver des animateurs qualifiés, des locaux pour accueillir les enfants pendant 45 minutes, locaux qu'il faudra chauffer et nettoyer chaque jour. Pour le moment il faut attendre les nouvelles orientations du Ministre de l'Education Nationale.

Pour le budget 2014, nous devons inscrire une dépense pour quatre mois et comme nous ne souhaitons pas augmenter les impôts en conséquence, il faudra faire des économies sur d'autres charges de fonctionnement ou d'investissement qui seront reportées.

Nous travaillons sur plusieurs projets, l'extension du bourg en fait partie ainsi que l'enfouissement des réseaux et la mise en accessibilité de la rue de « l'Etang » et « du Stade ». Il faut attendre le prochain budget pour savoir ce qu'il sera possible de réaliser cette année.

Chaque printemps l'herbe pousse très vite sur les bords des routes. Les employés ne peuvent pas être partout à la fois et nous avons des consignes de ne pas broyer trop tôt, il faut penser à la faune et à la flore. C'est la raison pour laquelle nous ne faisons qu'un passage la première fois, ce qui laisse une bordure enherbée.

Voilà le printemps, n'oubliez pas de fleurir vos jardins.

Depuis quelques jours des tulipes ont été volées dans nos jardinières, ce n'est pas sympa !! car elles ont été plantées pour embellir le cadre de vie de toute la population.

Bien cordialement,

Claude CHAMPAGNE, Maire.

REUNION DU 10 FEVRIER

SUBVENTIONS 2014 :

La somme de 20 € a été attribuée à :

- l'Association Française des Sclérosés en Plaques
- l'Association des Paralysés de France
- Restaurants du Cœur
- La Banque Alimentaire
- Secours Catholique
- l'Association FRANCE ADOT 17

SUBVENTION 2014 –CENTRE DE LOISIRS

Après avoir étudié le bilan financier 2013 et le budget prévisionnel 2014 de l'Association, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'accorder

*La subvention annuelle de 30000.00 € destinée à financer les charges de fonctionnement du Centre,

*Une subvention complémentaire destinée à combler le déficit 2013 qui s'élève à 6266.68 € pour la commune de Cabariot.

Les conditions d'utilisation et de versement de cette subvention seront reprises dans une convention qui sera signée avec l'Association.

CONVENTION S.P.A 2014 :

La convention établie entre la S.P.A de Saintes et la commune a été renouvelée pour 2014.

La S.P.A s'engage à accueillir tout animal trouvé en divagation et conduit au refuge du Bois Rulaud à Saintes par la commune. Le tarif appliqué pour 2014 est de 332.50 €.

CONVENTION GrDF

Cette convention a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles la Commune met à la disposition de GrDF des emplacements dans les sites répertoriés pour l'installation des Equipements Techniques. Les emplacements proposés feront l'objet d'une étude technique permettant à GrDF de n'utiliser que l'emplacement strictement nécessaire au bon fonctionnement de son projet.

REPAS OFFERT AUX PERSONNES DE + 65 ANS

Le Conseil Municipal a étudié les propositions de menus établies par M. RIVIERE Bertrand, restaurateur à Cabariot « Le Chalet » pour le repas du 23 février 2014 qui sera offert aux personnes de plus de 65 ans domiciliées dans la commune. Il a décidé de retenir un menu à 30.50€. Ce repas sera animé par JEFF, M. GLEMAIN de Saintes.

DEVIS SDEER :

Les devis établis par le Syndicat Départemental d'Electrification (S.D.E.E.R) ont été acceptés :

*le devis n° EP075-1001 concernant la mise en place de l'éclairage sur l'aire d'entraînement de l'association canine d'un montant de 4559.92 € HT.

Une participation de 50 % du SDEER est à déduire soit 2279.96 €.

*le devis n° EP075-1002 concernant la création d'une nouvelle commande pour l'éclairage du terrain de football d'entraînement d'un montant de 3625.92 € HT.

Une participation de 50 % du SDEER est à déduire soit 1812.96 €.

ACHAT PARCELLE D 535

M. & Mme DE HEIMANN domiciliés 6 rue Beaulieu souhaitent vendre leur parcelle cadastrée Section D 534 située derrière le restaurant scolaire, d'une superficie de 333 m2.

M. le Maire a rappelé que la parcelle cadastrée Section D 535 attenante, a été achetée par la Commune en 2013 et que l'acquisition de la parcelle D 534 serait un atout supplémentaire pour améliorer les abords du restaurant scolaire et de la garderie. Le prix de vente proposé est de 60 € le m2. Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a donné un avis favorable à l'achat de cette parcelle au prix de 60 € le m2 soit 19980 €. Les frais de Notaire seront à la charge de la Commune. Les actes seront reçus chez Me BONNET-COIRIER, Notaire à Tonnay-Charente.

REVISION CARTE CANTONALE :

Monsieur le Maire a présenté aux membres du Conseil Municipal, la nouvelle carte cantonale élaborée par le Gouvernement. Ce redécoupage créé en Charente-Maritime, 27 cantons (contre 51 actuellement soit près de deux fois moins) représentés par 54 élus avec un homme et une femme par canton (au lieu de 51). La population moyenne de chacun des cantons est estimée à plus de 23 000 habitants et la superficie des nouveaux cantons varie de moins de 10 km2 (en zone urbaine), à plus de 400 km2 en secteur rural (dans le sud et à l'est du département).

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle carte et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal regrette que ne soient pas prises en compte les limites des circonscriptions législatives ainsi que celles des arrondissements ou encore des intercommunalités à fiscalité propre.

REUNION DU 17 MARS

SUBVENTIONS 2014 : Les subventions suivantes ont été accordées pour 2014 :

4000 € à l'A.S.C

500 € à l'Association de pêche « La Gaule St Hippolyte – Cabariot »

300 € au CAP Centre social de Tonnay-Charente

SNACK BAR L'ESCAPADE – SAISON 2014

Melle MANGEANT Sophia assurera, comme l'année dernière, l'exploitation du Snack-bar « L'Escapade » du 12 avril au 12 octobre 2014. Un contrat d'occupation et d'exploitation du Snack-bar définit les conditions d'utilisation des locaux mis à disposition.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a fixé le montant de la redevance mensuelle à 250 €.

SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE : Par courrier en date du 17 février 2014, M. le Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan nous informe que le Conseil communautaire s'est positionné en faveur d'une tarification harmonisée pour les bibliothèques et les médiathèques du territoire Rochefort Océan.

Une convention de partenariat pour la mise en œuvre du Schéma de développement de la lecture publique est proposée. Les engagements de chacune des parties ainsi que les modalités de la participation financière de la Communauté d'agglomération y sont définis.

En ce qui concerne la tarification, les communes appliquant préalablement la gratuité des adhésions resteront gratuites.

COMPTE DE GESTION 2013 :

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier au 31 Janvier 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 : Le Compte Administratif 2013 a été adopté à l'unanimité, lequel peut se résumer ainsi :

	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENTS</u>
Résultats reportés	+ 58 191.12 €	+ 126 583.00 €
Exercice 2013	+ 181 342.93 €	- 310 343.84 €
Résultats définitifs	+ 239 534.05 €	- 183 760.84 €
<u>Soit un excédent global au 31.12.2013 de 55 773.21 €</u>		

Restes à réaliser : + 7 754.00 €

Excédent : + 63 527.21 €

LOTISSEMENT COMMUNAL CENTRE BOURG

CREATION D'UN BUDGET ANNEXE : Dans le cadre de la réalisation du lotissement communal du centre bourg et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de créer un budget annexe pour le lotissement du centre bourg,
- décide que cette opération sera soumise à la TVA en application de l'article 257-I-2-1° du Code Général des Impôts
- autorise M. le Maire à effectuer toutes les formalités consécutives à cette décision et à signer tous les documents qui s'y rapportent.

CHOIX DU GEOMETRE :

L'appel d'offres concernant la mission de géomètre pour le projet d'aménagement d'une nouvelle zone d'habitat sur une surface d'environ 4 hectares sur la commune de Cabariot s'est déroulé du 20 janvier au 05 février 2014 inclus, sur procédure adaptée ouverte sans négociation conformément aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

4 géomètres ont répondu à cet appel d'offres :

- A.F.E.T.I de Rochefort
- TOURNIER-GILLOOTS de Rochefort
- MARCHYLLIE Stéphane de Saintes
- SCP CHANTOISEAU BOUTGE de La Rochelle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer le marché au Cabinet AFETI qui répond le mieux aux critères de sélection définis dans le règlement de consultation.

PRET RELAIS A COURT TERME : En attendant l'encaissement des subventions relatives à la construction du restaurant scolaire et afin de faciliter le paiement des dernières factures, un prêt relais de 250000 € sera réalisé à la CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES pour un montant de 250000 EUROS. Cet emprunt aura une durée totale de deux ans. Les intérêts seront payables trimestriellement au taux FIXE de 2.04 %

Cet emprunt est assorti d'une commission d'engagement d'un montant de 250 EUROS.

En cas d'un remboursement par anticipation, les intérêts dus seront prélevés à la date du remboursement anticipé.

ENFANCE / JEUNESSE

2



Association des Parents d'Elèves
de l'école de CABARIOT

Rue des Gabares - 17430 CABARIOT

Contact: eamandine@msn.com

Tél : **06.85.72.27.83 (Bérénice)**
06.20.63.44.28 (Marjorie)
06.62.67.14.81 (Gaël)

VIDE GRENIER **DU PLAN D'EAU DE CABARIOT** **DIMANCHE 8 JUIN 2014**

RESERVATION 3€ LE METRE LINEAIRE

L'association de parents d'élèves de l'école de Cabariot organise le vide grenier qui se tiendra au plan d'eau de Cabariot le 8 juin 2014 de 8h00 à 18h00. L'accueil des exposants débutera à 7h00.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire.

LOISIRS A CABARIOT

REOUVERTURE SNACK BAR L'ESCAPADE

Sophia et Noël sont heureux de vous accueillir pour une nouvelle saison.

Ils vous proposent une carte à des prix raisonnables (Plats à consommer sur place ou à emporter)

Afin de continuer à vous divertir, des soirées à thème seront programmées tous les mois

Ils vous retrouveront avec plaisir pour leur concours de belote afin de partager avec vous, ces moments ludiques et conviviaux.

Ils sont à votre disposition pour l'organisation de vos repas d'entreprises, de vos anniversaires...

Toutes les idées nouvelles sont les bienvenues (soirées, repas, divertissements..).

N'hésitez pas à les contacter : 06/74/25/32/64 ou 05/46/84/93/16

Les premières soirées :

*** 21 juin : « Fête de la musique »**

13.50 € Kir
 Salade de pâtes – Marco Polo
 Jambon grillé – mogettes
 Salade de fruits

*** 14 Juillet : « Fête Nationale »**

13.50 € Kir
 Riz à la Niçoise
 Moules – Frites
 Tarte citron

ECHOS DES CEREMONIES ET MANIFESTATIONS

23 FEVRIER – REPAS COMMUNAL

Comme depuis de nombreuses années, le traditionnel repas offert par la commune aux personnes âgées de plus de 65 ans, s'est déroulé le dimanche 23 février, à la salle des fêtes de Cabariot.

Ce rendez-vous leur a permis de passer un après-midi festif entre amis, autour d'un bon repas préparé par le restaurant « Le chalet », et dans une agréable ambiance, grâce à l'animation assurée par Jeff. A cette occasion, des bouquets de fleurs et des paniers gourmands ont été offerts aux doyens et doyennes du jour.

Tout le monde est reparti heureux de cette chaleureuse journée et s'est donné rendez-vous l'année prochaine.

19 MARS : Cérémonie au monument aux morts organisée par la FNACA. Cette commémoration marque la fin de la guerre d'Algérie. La cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié offert par la commune.

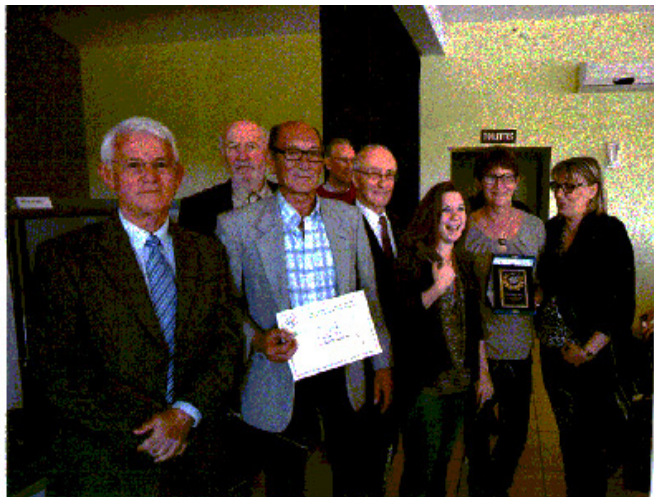
22 MARS - ASSOCIATION SPORTIVE CABARIOTAISE

Une famille sportive de l'AS Cabariot à l'honneur !

Le 22 mars à la salle d'Aigrefeuille, la famille Lys Marcaud ayant 8 membres au sein de notre club, du grand-père arbitre capacitaire et bénévole, aux petits enfants jouant dans la catégorie U13, ont eu la joie de se voir remettre la plaquette edrelon argent de la famille sportive de la fédération française jeunesse et sport.

En ce qui concerne les compétitions : après deux mois d'interruption dus aux intempéries, tous les championnats ont repris. A ce jour, plusieurs de nos équipes sont encore en lice pour accéder à la division supérieure, et notre équipe première est toujours en course en coupe Aristide Métayer.

Le Président, Gilles Vallée



LUNDI 9 JUIN 2014

CABARIOT

RALLYE VELO

*Le COMITE DES FETES DE CABARIOT vous invite à
participer au RALLYE VELO.*

RENDEZ-VOUS à 9 H30 devant la mairie.

*L'assistance pourra prendre votre pique-nique
lors du départ.*

POUR TOUS, DETENTE, BONNE HUMEUR ET TOMBOLA, VENEZ NOMBREUX.

CABARIOT SAMEDI 21 JUIN 2014

RANDONNEE SEMI NOCTURNE

Organisé par LE COMITE DES FETES de Cabariot

repas le long du parcours, clôturé par le feu de la
Saint-Jean à l'arrivée, départ entre 18h et 19h.

Animation musicale pendant le repas

Renseignements et inscriptions :

M. Boisson : 06.08.62.45.08

M. Guedeau : 05.46.88.05.84

INFORMATIONS PRATIQUES CABARIOTAISES

DECHETTERIE DE TONNAY CHARENTE

ZA Croix Biron, 05 46 87 18 28



du 1^{er} avril au 30 septembre :

- **du lundi au samedi :**

de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h

N'oubliez pas votre carte d'accès à la déchetterie

Il est rappelé l'interdiction de tout dépôt sauvage sur la commune.

BIBLIOTHEQUE



Heures d'ouverture de la bibliothèque où l'équipe de bénévoles aura le plaisir de vous accueillir :

Lundi : 14h30 – 17h00

Vendredi : 14h30 – 17h00

Et le mercredi : 15h00 – 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Uniquement le mercredi : 15h00-17h30

Inscriptions gratuites !

Adresse mail : bib.cabariot@orange.fr

AGENCE POSTALE

L'agence postale de Cabariot vous rappelle ses horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 10h30 à 12h et de 14h à 16h30

Le samedi de 10h30 à 12h.

La levée de la Boite aux lettres se fait :

Du Lundi au Vendredi 14h30

Toujours avoir une pièce d'identité sur soi.

Si ces horaires d'ouverture ne correspondent pas aux vôtres, n'hésitez pas à téléphoner l'agence pour convenir d'un RDV.

CONCILIEATEURS

Le conciliateur a pour but de trouver une solution amiable pour un différend sur des droits entre 2 parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il ne peut intervenir qu'avec l'accord de toutes les parties et pour une durée limitée.

Le conciliateur de justice peut intervenir pour des conflits d'ordre civil, commercial, social ou rural tels que :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen)
- différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux
- Litige de la consommation,
- Impayés
- Malfaçons de travaux.

Il n'est pas possible d'intervenir en matière d'état civil, de conflits avec l'administration. Il faut alors s'adresser au Défenseur des droits.

Le conciliateur de justice est bénévole.

Il est nommé par le premier président de la cour d'appel.

Il est tenu à l'obligation de secret à l'égard des tiers.

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec un conciliateur appelez le **Tribunal d'Instance de Rochefort – Rue Chanzy au 05.16.65.60.37**

Permanences :

Lundi :	9h à 12h	M. VARIN
	14h à 17h	M. DECLOEDT
Mardi	9h à 12h	M. VALEMBOIS
Mercredi	9h à 12h	M. HONTANG
Jeudi	9h à 12h	M. MONGES
	14h à 17h	Que sur Rendez-vous
Vendredi	9h à 12h	M. MONGES
	14h à 17 h	Que sur Rendez-vous

BOULANGERIE

Tél. 05.46.83.73.53

Nous vous informons des horaires de la boulangerie :

lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi - de 7h à 13h et de 16h à 19h

dimanche - de 7h à 13h

Fermé le mercredi.

Ouvert les jours fériés de 7h à 12h30.

Nos vacances d'été auront lieu du lundi 18 août au dimanche 31 août 2014.

Pour toute commande de pizzas, ne pas oublier de passer la commande le vendredi avant 12h.

Nous voulons remercier notre clientèle pour ses 5 mois de fidélité.

LE P'TIT MARCHÉ DE CABARIOT

Tél. 05.46.89.32.67

Epicerie, fruits et légumes, tabac, presse, dépôt de pains

Gaz, rayon charcuterie traiteur, produits régionaux, boissons fraîches..

Christine vous y accueille du mardi au samedi

De 7h30 à 13h45 et de 15h30 à 19h30

Le dimanche de 8h30 à 12h30

Venez découvrir votre nouveau magasin entièrement refait et réagencé.

Merci à mes fidèles clients et bienvenue à tous ceux qui voudront me faire confiance.

Je serai à votre écoute pour vos besoins et suggestions, disponible pour vous rendre service et pour vos livraisons à domicile.

SALON DE COIFFURE

ANNE SOPHIE Coiffure – 16 rue du Muguet

Tél. 05.46.44.08.39

james.anne-sophie@orange.fr

Vous informe des *OFFRES DE PRINTEMPS QUI DECOIFFENT*

* Nouvelle cliente : Remise 20%

* 10% sur les produits

* Plume et Bing Bing : 7 € au lieu de 9 €

* du 1^{er} AU 31 mai : Shampoing Brushing 10 € (du mardi au jeudi).

L'agenda Cabariotais

MAI – « en mai fleurit le hêtre et chante le geai »

- 01 : Tournoi de football féminin
- 03 : Concours de pêche
- 08 : Cérémonie au monument aux morts
Repas de l'amitié des anciens combattants
- 10 : Rallye touristique Alpine Passion
- 16/17 : Fête de la Cigogne à Soubise
- 20 : Sortie route de la Sardine Aînés Ruraux
- 24 : Repas Sports et Loisirs – section gym
- 25 : Elections Européennes
- 30/31 : Stages canins

JUIN – « en juin, trop de pluie le grenier vide s'ennuie »

- 01 : Brocante – Association Parents d'élèves
- 06 : Tournoi de Tennis
- 09 : Rallye vélos – Comité des Fêtes
- 15 : Barbecue – ACCA
- Du 16 au 20 : Exposition peinture salle Candé - Mairie
- 21 : Randonnée pédestre – Comité des Fêtes
- 22 : Pique-nique Alpine Passion 17
- 25 : Pique-nique Aînés Ruraux
- 26 : Assemblée générale Cabariot Tennis Club
- 27/28 : Spectacle de Danse – Modern'Jazz
- 29 : Brocante Association Sportive Cabariotaise

JUILLET – « Le soleil de juillet travaille pour deux »

- 06 : Tournoi de Tennis
- 14 : Fête nationale – Feu d'artifice au plan d'eau
- 24 : Repas entrecôte des Aînés Ruraux